



MAIRIE de  
 MAULEVRIER SAINTE GERTRUDE  
 540, rue Saint Léonard  
 76490  
 \*\*\*\*\*  
 Tél 02.35.96.25.56  
 Fax 02.35.96.59.93

L'an deux mil vingt, le huit octobre, à 19 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur David MALANDAIN, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 septembre 2020 deux mil vingt.

Étaient présents: Mesdames BAUDRY Solène, LAURENT Sandrine, LEGRAS Maya, PIGNE Nadia, SOUDET Antoinette et  
 Messieurs BAUDRY Frédéric, GOSSELIN Edouard, GOUPIL Gérard, GUILLET Mathieu, MALANDAIN David, MAROUSE Daniel, MASCRER Guillaume et DELAHOULIERE Joffrey

Étaient absents : Madame GRENET Laetitia, excusée, et donnant procuration à Madame LAURENT Sandrine, Madame MALANDAIN Monique, excusée, et donnant procuration à Monsieur MASCRER Guillaume.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 13, il a été procédé à la nomination du secrétaire, conformément à l'art. L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales.

Madame Maya LEGRAS a été élue secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- Rétrocession Columbarium de Sainte Gertrude,
- Bilan des commissions Urbanisme, Communication et Travaux école,
- Proposition de commission scolaire et culturelle,
- Présentation d'organisation communale de démocratie participative,
- Création d'un poste d'adjoint technique,
- TVA du lotissement LOGEAL,
- Décisions modificatives au budget communal
- Point sur les travaux des églises
- Proposition de Paniers garnis ou autres pour les anciens,
- Option sur le terrain de Monsieur LEMAITRE,
- Désignation des membres de la commission des impôts directs,
- Présentation d'un projet de sécurisation de la route des Jardins,
- Vote des subventions
- Remboursement Salle polyvalente
- Tarifs communaux
- Groupement de commande COVID
- Questions diverses.

DL2020-034

Procédure de rétrocession de columbarium de Sainte Gertrude

Monsieur David MALANDAIN, Maire, expose aux membres du Conseil Municipal qu'une case du columbarium du cimetière de Sainte Gertrude a été cédée 2 fois et donc nous devons rétrocéder la somme versée  
 Après étude des circonstances de cette demande les élus décident le remboursement à Madame Monique EDDE pour la somme de 350 euros, sur l'exercice antérieur.  
 Un mandat sera établi au compte 673. Les crédits nécessaires à ce remboursement sont prévus au budget.

DL2020-35

Bilan des commissions Urbanisme, Communication et Travaux école

Objectif :

Faire un point d'avancement sur les différentes commissions.

- Commission Urbanisme (membres : Mathieu GUILLET, Gérard GOUPIL, Sandrine LAURENT)

Messieurs Guillet et Goupil, membres de la commission urbanisme, ont eu un rdv avec Mme Bienvenue, personne référente de notre secteur pour le compte de Caux Seine Agglo concernant la vérification de la conformité de toute question touchant l'urbanisme. Le but de cette rencontre fut notamment d'établir une collaboration étroite avec la commune pour faciliter les discussions/décisions futures.

Rappel du processus : une demande passe par la mairie puis à la communauté de communes (l'agglo) pour validation. L'agglo émet ensuite une proposition. Pour le moment, c'est le Maire qui décide des suites à donner à cette proposition. Néanmoins, la mairie suit souvent les préconisations de l'agglo dans le développement de l'urbanisme...

D'ici quelques années (3 ans), on sera en PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : la décision sera alors dépendante de l'agglo.

Mise en avant de la difficulté des changer la destination d'un bâtiment agricole en habitat du fait, entre autres, de la nécessité d'être conforme en matière de défense incendie pour obtenir un permis de construire.

Cette commission sera sollicitée pour le projet d'aménagement de l'école.

Objectif : Tout habitant peut se renseigner auprès de la mairie pour pouvoir adresser un avis technique à l'agglo. Cette commission accompagnera alors l'habitant dans cette démarche.

Madame Laurent s'étonne de ne pas avoir été sollicitée dans le cadre de cette commission à laquelle elle appartient. Il est regrettable que Madame Laurent n'ait pas été informée de ce rendez-vous. Pour autant, il ne s'agissait pas à proprement parler d'une commission comme l'entend l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) mais d'une première prise de contact afin de mieux faire connaissance du service.

- Commission Communication (membres : Laëtitia GRENET, Solenne BAUDRY, David MALANDAIN et Maya LEGRAS)

Bilan de nos premières réunions :

- **Bilan de l'existant** : peu/pas de Com dans les précédents mandats

→ But : élargir les possibilités de communication avec les habitants – Le Maire a rappelé que cette commission était très chronophage mais essentielle pour le partage et la transparence avec les habitants

- Poursuivre la publication de **l'Essor, magazine annuel** ; peut-être en faire un bis annuel en version allégée au cours du mandat ? → Pour l'instant, en cours de remise en forme pour le même prix - publié et distribué 1 fois par an ; début des réunions sur le sujet le 1.10.20 => ajout d'un sommaire, mettre en avant notre équipe communale ; toute l'équipe mobilisée ainsi que nos secrétaires pour vérifier la validité des informations ; prochaine réunion 22.10

- **Journal communal** : réintroduire le journal communal, 1 par trimestre (version triptyque et journal abandonnées, choix de la version en livret) - 1ère version papier distribuée en septembre ; Fonctionnement : mise en page par Maya ; textes et sujets viennent de tous → chaque élu sera sollicité pour participer à la rédaction ; volonté de proposer une version numérique (peu de retour pour le moment) ; proposition du nom du journal (vote des habitants) ; prochaine édition du journal prévue pour début décembre ; impression chez notre imprimeur local à Fécamp (celui qui publie Essor Mag) : qualité, rapidité, efficacité, interlocuteur facile à contacter = 135€ TTC - Prospection budgétaire Journal x 4 par an = 540€

Proposition de Monique d'une impression en Mairie = 80€ x 4 par an = 320€ pour une qualité d'impression moindre + pliage à faire → A décider lors du vote du budget

- réactualiser le **site internet** : bilan avec l'actuel prestataire ou aller voir ailleurs ? Définition du contenu ; choix après vote auprès des conseillers pour ce format → en cours de remise en forme pour le même prix - Equipe Tambour de ville rencontrée 2 fois ; formation à la publication par la manipulation de l'outil Wordpress ; réactifs et à l'écoute pour l'instant nous restons avec cette équipe locale rouennaise

Objectif : informations sur le fonctionnement de la commune, plus développée qu'elle peut l'être sur Fb Laëtitia en charge des publications suite aux demandes du Conseil Municipal

- Créer une **page Fb** au nom de la mairie : Créée début septembre 2020 ; likée par 111 personnes ; Objectif : pour les infos flash, urgentes et qui orientent vers le site internet ou la mairie si besoin ; récupérer les questions de Maléporariens ; pas une page de débat mais une page d'informations spontanées pour rapprocher les communications

Solenne en charge des publications sur demande et suite à l'avis du Conseil municipal

- Utiliser tous les **supports** à notre disposition : le panneau texto ; utiliser les autres panneaux d'affichage de la Commune, voire investir dans de nouveaux panneaux - Panneau texto : il devrait toujours y avoir une info sur ce panneau ; affichage par agents techniques sur demande ; achat du même genre de panneau pour Ste Gertrude en 2021 ?

Sur les autres panneaux affichage papier ... pb écologique

⇒ Si vous avez des demandes, des idées de publications, n'hésitez pas à nous contacter

- Travaux école/commune (membres : Guillaume MASCRIER, Mathieu GUILLET)

Suite aux discussions avec la directrice de l'école, les travaux suivants ont été effectués :

- La vidange des urinoirs
- Devis en cours pour les portes de l'école (porte ALU ou PVC, à décider)
- Les traçages du parcours éducatif et l'espace sport ont été faits par les agents communaux après l'achat d'une traceuse + peinture
- Devis en cours pour la toiture de l'école principale
- Devis pour les couvreurs et démoussage des toitures/murs face nord de l'église, local technique
- Identification d'une fuite d'eau sur le terrain de l'école : Fuite d'eau souterraine et importante à l'école en recevant le relevé → trouver la fuite et tranchée à envisager pour réparer la tuyauterie
- Communication auprès des habitants : Les habitants doivent vérifier leur relevé pour vérifier les éventuelles fuites
- Mise en place d'un robinet pour faire réserve d'eau pour arroser les plantes
- Volonté de n'avoir qu'une seule clé pour tous les locaux de la commune : La Directrice aurait accès à toutes les clés de l'école, les agents communaux ont un pass général pour toutes les serrures

DL2020-036	Proposition de commission scolaire et culturelle
------------	--

→ Commission scolaire

Objectif : Faire remonter les demandes de l'équipe pédagogique - Transmettre les informations des travaux en cours - Représenter la commune lors des réunions parents d'élève

Première proposition : revoir les menus envoyés par Arcaux, à réfléchir avec les élus et parents d'élèves pour l'élaboration des menus

Résultats du vote :

Contre → **0 voix**

Abstention → **0 voix**

Pour → **15 voix**

→ La commission est composée de Laëtitia GRENET, Solenne BAUDRY, Daniel MAROUSE (et en support Mathieu GUILLET)

→ Commission culture et loisirs

Objectif : A l'écoute des idées et besoin des habitants - Mettre en place un programme culturel annuel, d'activités – Etudier les différentes subventions et propositions d'évènements dans notre commune → en harmonisation avec association, Caux seine agglo et en lien avec la commission communication pour promouvoir le programme défini

Résultats du vote :

Contre → 0 voix

Abstention → 0 voix

Pour → 15 voix

→ La commission est composée de David MALANDAIN, Sandrine LAURENT et Frédéric BAUDRY

<b>DL2020-37</b>	<b>Organisation communal de démocratie participative</b>
------------------	--

➤ Sujet présenté par Sandrine LAURENT

Objectif : Démocratie participative / collaborative : inscrit dans les 2 programmes – nécessité d'une chartre ou convention citoyenne pour établir le cadre de la démocratie participative.

2 exemples de communes : SAILLANS : 1200 habitants et MOLIERE : 2000 habitants

Différents types de commissions :

- Commission participative : elles se rattachent à une commission d'élus pour soumettre des idées
- Commission extra communal / groupe action projet (citoyens, experts, élus) sur un projet bien précis : jardins partagés, travaux école
- Conseils des sages : personnes à la retraite, anciens élus
- Conseils des jeunes : enfants, adolescents pour impulser des idées, etc...

Comment initier les habitants à ce type de projets ?

- Portes ouvertes à la commune pour ouvrir la possibilité de s'inscrire à une commission lors des vœux du maire, café débats, projection de films par exemple...

Intérêt de ce type de démarche :

- ➔ Impliquer les habitants dans les projets pour les pérenniser dans le temps
- ➔ Être au plus proche des habitants en les laissant porter leurs idées : ex du jardin partagé des Jardins où il faut mobiliser les habitants pour le faire vivre
- ➔ Travailler sur des microprojets pour répondre à un besoin de citoyens en les impliquant et en créant des liens

Difficultés : trouver les animateurs de réseau, trouver les gens impliqués pour l'intérêt commun

- ➔ Exemple de projet pouvant suivre ce concept : projet de l'école : mobiliser les habitants

<b>DL2020-38</b>	<b>Création d'un poste d'adjoint technique</b>
------------------	--

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir la création d'un poste d'adjoint technique territorial à raison de 21.50/35<sup>ème</sup>.

Il convient donc de créer un poste d'un adjoint technique à temps non complet à raison de 21.50 hebdomadaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide la création d'un poste d'un adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 pour une durée de 21.50 heures hebdomadaire.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

<b>DL2020-39</b>	<b>Préfinancement TVA éclairage public et matériel Lotissement LOGEAL Les Gardins</b>
------------------	---

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Ext+EP-2018-0-7618-M1128 et désigné « Cité des Gardins –Lotissement Logéal » dont le montant prévisionnel s'élève à 114 651.12 € TTC et pour lequel la commune de Maulévrier Sainte Gertrude participera à hauteur de de 6 008.52 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus,
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal 2021 pour un montant de 6 008.52 € TTC,
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

<b>DL2020-40</b>	<b>Décision modificative au budget communal</b>
------------------	---

#### Décision modificative n° 1

INTITULE	Chapitre	Montants	Montants
Taxe d'aménagement	10226	+ 421.28 €	
Autres installations, matériel et outillage techniques	2158		- 421.28 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision modificative.

<b>DL2020-41</b>	<b>Point sur les travaux des églises</b>
------------------	--

#### Objectif :

Remercier et mettre en avant le Groupe de bénévoles qui a fait un beau travail dans l'église de St Léonard : réfection des tommettes, entretien des boiseries (estrades, bancs, le chœur), etc...

En ce qui concerne les travaux : prévoir des travaux de l'église St Léonard à faire : portes de l'église, escalier, toiture... Moins de travaux à l'église de Ste Gertrude : pigeons (grillage à poule dans le clocher), bouchage des gouttières, condensation, ardoises, etc...

Grand nettoyage aussi à prévoir pour l'église de Ste Gertrude avant l'arrivée du tableau de Sacquespée.

Idée : pour valoriser notre patrimoine et faire vivre les églises : expos, concert, etc... ? → Commission culture et loisir

<b>DL2020-42</b>	<b>Présentation d'un projet de sécurisation de l'Ancienne Route</b>
------------------	---

Piétons vont de l'école jusqu'à l'ancienne route pour aller au lotissement des Gardins (nourrice etc...) et pas de trottoirs existants sur une partie de la route.

Proposition : Voies partagées et marquages au sol pour les piétons.

DL2020-43	Remboursement acompte salle polyvalente
-----------	---

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au COVID-19, nous devons procéder aux remboursements de 7 acomptes versés pendant cette période, il s'agit de :

Mme PETIT Amandine pour un acompte de 117.50 €  
 Mr ONESTAS Mickael pour un acompte de 117.50 €  
 Mme LAINE Mathilde pour un acompte de 117.50 €  
 Mr RACINE Serge pour un acompte de 117.50€  
 Mr BLONDEL Yannick pour un acompte de 117.50 €  
 Mr CHAMPIN Thierry pour un acompte de 140.00 €  
 Mr ARGILLET Jacky pour un acompte de 117.50 €

Selon l'article 5 du règlement de la salle polyvalente : « *Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf cas de force majeure.* »

Après étude des circonstances de ces annulations, le Conseil municipal décide le remboursement de ces acomptes.

DL2020-44	Subventions aux associations
-----------	------------------------------

Monsieur le Maire informe les élus que lors de la commission des finances qui s'est tenue en mairie jeudi 23 juillet 2020, il a été proposé de reconduire à l'identique les subventions des associations pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote l'attribution des subventions 2020 :

CCAS	6 500 €
Coopérative scolaire (83 élèves x 35 €)	2 905 €
Amicale Laïque	1 250 €
Club des Anciens	1 250 €
RAMDAM	1 250 €
Union sportive des 2 vallées	1 250 €
Anciens Combattants	500 €
<b>TOTAL SUB. ASSO. COMMUNALES</b>	<b>14 905 €</b>
Parents d'élèves Collège V. HUGO	100 €
Amicale des pompiers	100 €
RASED	154.91 €
<b>TOTAL SUB. ASSO HORS COMMUNE</b>	<b>354.91 €</b>

DL2020-45	Tarifs communaux
-----------	------------------

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que pour l'année 2020-2021 les tarifs communaux restent inchangés.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette proposition.

DL2020-046	Proposition de paniers garnis ou autres pour les anciens
------------	--

Vu le contexte sanitaire compliqué : pas de repas des anciens pour Noël (organisé et financé par la commune). 15 euros par personne pour assurer que tout le monde ait le droit.

Discussion et décision d'une solution alternative pour cette année. Plusieurs propositions :

- Chèques cadeaux dans des enseignes locales/commerçants
- Paniers garnis ou report sur l'année prochaine (300 personnes auraient le droit) Présent + courrier
- Petit cadeau/panier sans report (petits biscuits + miel)

Résultat du vote pour les chèques cadeaux :

Contre → 6 voix  
 Abstention → 0 voix  
 Pour → 9 voix

Résultat du vote pour les paniers garnis

Contre → 7 voix  
 Abstention → 0 voix  
 Pour → 8 voix

➔ **Les chèques cadeaux dans des enseignes locales/Commerçantes ont été votés à la majorité.**

DL2020-047	Option sur le terrain de Monsieur LEMAITRE
------------	--

Contexte : Dans le cadre du PLU figer en 2011, dans les zones à urbaniser prioritaires (pas de limite de terrain) → définition du terrain de Monsieur LEMAITRE comme terrain constructible

Objectif : Pour « freiner » le projet de 10-12 pavillons sur ce terrain (notamment car le projet a été refusé par l'agglomération dans le mandat précédent : car la voirie est insuffisante), proposition de faire une réserve foncière grâce à l'organisme EPF (Etablissements publics fonciers) : cet organisme se propose de l'acheter pour le compte de la commune et de le conserver pendant 5 ans → la mairie paie uniquement l'assurance et l'impôt foncier (70 euros environ). Au bout de 5 ans : possibilité de l'acheter (180 000 euros) et les frais de notaire

Idées : Revendre ce terrain dans le futur pour 6-7 terrains ou de le garder pour déménager l'école.

➔ Maîtriser le projet d'urbanisme : S'acheter du temps pour ne pas avoir les 10-12 pavillons et préserver le cadre de vie et la maîtrise sur ce terrain

Résultats du vote pour l'accord de principe :

Contre → 0 voix  
 Abstention → 0 voix  
 Pour → 15 voix

➔ **L'accord de principe pour faire acheter le terrain par l'EPF a été voté à l'unanimité.**

Action : Gérard prend contact avec l'agent immobilier pour étudier le projet

DL2020-48	<b>Mutualisation d'achat de matériels liés au COVID</b>
-----------	---

Objectif : Faire partie ou non du groupement d'achat de matériels liés au COVID entre les communes.

Pas de bonne qualité, préconisation d'attendre et d'étudier d'autres possibilités

Résultats du vote :

Contre → **15 voix**

Abstention → **0 voix**

Pour → **0 voix**

→ **La mutualisation d'achat de matériels liés au COVID a été refusée à la majorité absolue.**

DL2020-45	<b>Enquête publique : Agrandissement de la porcherie de Cléville (12 000 cochons au total)</b>
-----------	--

La commune de Maulévrier est concernée par l'enquête publique relative à l'épandage de digestat issue d'unité de méthanisation d'une porcherie de la SCEA Du Mont Au Roux située sur la commune de Cléville. Ces digestats seront épandus sur des terres agricoles situées sur le territoire de la commune.

Objectif : Pour répondre à l'enquête publique, le conseil municipal doit donner son avis.

Résultats du vote :

Avis favorable → **3 votes**

Abstention → **4 votes**

Avis défavorable → **8 votes**

**Questions diverses :**

#### **Sécurisation des routes suite aux travaux de la route d'Yvetot**

Les travaux pour le rondpoint sur la route d'Yvetot devrait durer 6 semaines.

Que faire pour les rues/secteurs où cela circule vite suite aux déviations des travaux ?

Circulation soutenue alors qu'un arrêté qui interdit la route sauf desserte locale

Proposition : Police rurale va évaluer la situation et venir à différents moments de la journée – ensuite, si besoin, appel gendarmerie sur l'ancienne route et rue St Leonard

#### **Morsure par un chien à la Haie des Prés**

Suite à un accident ayant conduit à une hospitalisation (morsure à la cuisse) et à un traumatisme certain chez l'enfant, le chien a été examiné par un vétérinaire comportementaliste. La dangerosité du chien (Beauceron) a été évaluée à 3/4 Le comportementaliste préconise des actions/soins que le propriétaire a décidé de suivre.

Il est important de rappeler qu'un accident similaire avait eu lieu au mois d'août dernier, dans le même quartier. Ainsi, dans le but de préserver la sécurité des habitants, le Maire a demandé aux élus du conseil municipal de se positionner sur ce dossier et sur la nécessité d'agir, et si oui, comment.

Objectif : Pour protéger les habitants de la commune, option envisagée de la demande de l'euthanasie du chien.

Résultats du vote :

Contre → **1 voix**

Abstention → **1 voix**

Nul → **1 voix**

Pour → **12 voix**

→ **Une option sur l'euthanasie de ce chien a été votée à la majorité.**

Le Maire prend bien note de la décision du conseil. Il va se renseigner auprès de la police rurale pour la prise d'un arrêté et les différentes actions envisageables envers ce propriétaire.



### **Retour du tableau de Sacquespée dans l'église de Ste Gertrude**

Le retour du tableau est prévu le 5 novembre. Une conférence est organisée le 7 novembre à 17H30 par le moine en charge de la restauration. Nombre de places très limité (priorité aux bénévoles pour l'entretien de l'église).  
Prévoir une communication : sur le site internet, Facebook, bouche à oreille

### **Nettoyage des routes après passage des tracteurs**

Obligation réglementaire de nettoyer la route quand le chantier agricole est fini.

Si un habitant remonte une information que ce n'est pas le cas, le Maire s'engage à aller prévenir l'agriculteur le cas échéant.

### **Devis pour un tableau numérique de l'école**

Le tableau numérique de l'institutrice de notre école est tombé en panne ☐ envisager l'achat d'un nouveau et l'intégrer dans l'enveloppe du budget.

### **Nid de frelons identifié sur le parking du gîte de Ste Gertrude**

Un nid de frelons a été identifié sur le parking du gîte de Ste Gertrude.

→ Intervention du professionnel prévue le **08/10 midi**

### **Etat de la route de l'Ouraille**

La route de l'Ouraille étant dans un sale état, il est nécessaire d'envisager une réfection.

→ A continuer de discuter/planifier

### **Permanence des adjoints**

Actuellement, pas de permanence des adjoints. A définir ?

→ Pour l'instant on reste sur rdv en Mairie

### **Projets de piste cyclable**

Après les sondages, l'agglomération propose une réunion de concertation sur les différents projets de piste cyclable/voie douce :

- le 08/10 pour habitants
- le 09/10 pour les élus

David y va le 09/10.

### **Echanges avec le public**

Echanges M. Couthure : notamment sur les contrôles dissuasifs sur l'ancienne route pour limiter la circulation et surtout la vitesse. Echanges sur les travaux de la route du rondpoint.

La Mairie va se rendre à une des réunions de chantier (le mardi à 9h) pour suivre l'évolution.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est close à 22h40.

MALANDAIN David

GUILLET Matthieu

GRENET Laetitia  
(Procuration à Sandrine LAURENT)

MALANDAIN Monique  
(Procuration à Guillaume)

MASCRIER)

MASCRIER Guillaume

GOUPIL Gérard

BAUDRY Frédéric

BAUDRY Solenne

SOUDET Antoinette

MAROUSE Daniel

LAURENT Sandrine

DELAHOULIERE Joffrey  
Edouard

PIGNE Nadia

LEGRAS Maya

GOSELIN